

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006 6GI 6GJ

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 6EM

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) sur décision de justice définitive avant 2006 6GP

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts 6DD

Nature des déductions

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	<input type="text" value=""/> 6RS	<input type="text" value=""/> 6RT	<input type="text" value=""/> 6RU
Plafond de déduction	<input type="text" value=""/> 6PS	<input type="text" value=""/> 6PT	<input type="text" value=""/> 6PU
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>			
Vous souhaitez bénéficiaire du plafond de votre conjoint			<input type="checkbox"/> 6QR COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2016 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes			<input type="checkbox"/> 6QW COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO	<input type="text" value=""/> 6QS	<input type="text" value=""/> 6QT	<input type="text" value=""/> 6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le nouveau formulaire n° 2042 RIC1, disponible également sur impots.gouv.fr

8 I DIVERS

Élus locaux indemnités de fonction soumises au régime de la retenue à la source 8BY 8CY

Non-résidents: retenue à la source prélevée en France Report de l'annexe n° 2041E 8TA

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger: - impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values 8VL

- impôt payé à l'étranger sur autres revenus 8VM 8WM 8UM

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif autres que les salaires et pensions 8TI

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK

Plus-values en report d'imposition non expiré. *Si le montant imprimé est inexact, corrigez case 8UT* 8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV **COCHEZ**

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats 8TT **COCHEZ**

Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre 8UU **COCHEZ**

Vous percevez des revenus provenant d'une activité non salariée, déclarés dans la catégorie des salaires 8VA **COCHEZ** 8VB **COCHEZ**

rémunérations des gérants et associés art. 62 du CGI, commissions des agents d'assurance, droits d'auteur, etc

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration 0XX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA ou d'un OMGA.

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2016 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous en euros. Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

TRAITEMENTS ET SALAIRES	
REVENUS D'ACTIVITE - DECLARANT 1 - TOTAL :	46 849
eurengo sorgues :	46 473
cpam avignon 841 :	376
REVENUS D'ACTIVITE - DECLARANT 2 :	
memo pharma export :	46 754
REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER	
LIGNE 2DC :	
la banque postale - Déclarant 2 :	8
LIGNE 2BH :	
la banque postale - Déclarant 2 :	8
LIGNE 2AB :	
la banque postale - Déclarant 2 :	1
LIGNE 2CK :	
la banque postale - Déclarant 2 :	2

A153469 B K
2042 K
cerfa
N°10330 * 21

DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2016

16 Pour vous renseigner, un numéro ou une adresse internet ou votre centre des finances publiques. Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Date limite	
Internet	06 juin
Papier	17 mai

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 C 21 17 447 173 121	N° D'ACCÈS EN LIGNE 9 665 748
DÉCLARANT 2 C 11 08 868 281 325	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2016

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 6 |

Adresse au 1^{er} janvier 2017

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2017

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

Adresse actuelle

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL

	DÉCLARANT 1 Madame	DÉCLARANT 2 Monsieur
Nom de naissance	MOURGUES	MERCURY
Prénoms	MATHILDE	LUC JEROME
Date de naissance	16 11 1970 <i>Corrigez</i>	17 09 1971 <i>Corrigez</i>
Lieu de naissance	75 PARIS XIII	13 MARSEILLE
<i>Corrigez</i>	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

	MOURGUES	MERCURY
<i>Corrigez</i>		
N° téléphone	06 70 30 75 50 <i>Corrigez</i>	04 90 89 20 90 <i>Corrigez</i>
Mél obligatoire	mathildemourgues@free.fr	luc.mercury@memo-pharma.fr
<i>Corrigez</i>		

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez OUA

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre revenu fiscal de référence de 2015 est supérieur à 28 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le Dépôt de déclaration au titre d'un mandat: apposez votre cachet et cochez OUA

Aucune modification, aucun complément, déclarez par smartphone >

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
840 94 76 3847417789 4 A	003	840	02 00 00 00 00 O 0300	H P P S



A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2016

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes pacés

Marié(e) M Célibataire C
 Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2016

- Mariage X 2 0 1 6 Pacs X 2 0 1 6
 N° fiscal de votre conjoint
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2016 B
 - Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 1 6
 - Décès: déclarant 1 Z 2 0 1 6
 déclarant 2 Z 2 0 1 6

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2016 (ou au 31 décembre 2016 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2016) et vous avez un enfant:
 • majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 • ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
 Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2016 N **2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %**

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2016, remplissait ces conditions P

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:
 • vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1943) et vous remplissez ces conditions;
 • ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1943) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;
 • ou votre conjoint décédé en 2016 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1943), remplit ces conditions S - Vous avez une pension de veuve de guerre G **D I RATTACHEMENT EN 2016 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS**

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J
 Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

INFORMATIONS

Votre revenu fiscal de référence 2015 est supérieur à 28 000 €, si votre résidence principale est équipée d'un accès internet, vous devez déclarer vos revenus en ligne. Si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, déposez une déclaration papier.

COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes, joignez obligatoirement un RIB.

BIC IBAN

Titulaire du compte

Ces coordonnées bancaires seront utilisées en 2017 pour toute opération de restitution et en 2018 pour toute opération de prélèvement ou de restitution liée à votre impôt sur le revenu. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

B I PARENT ISOLÉ

Cette rubrique ne concerne pas les couples pacés.

C I PERSONNES À CHARGE EN 2016

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1998 au 31.12.2016) ou handicapés quel que soit l'âge F 2

Année de naissance 2013 2015
 dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G
 Année de naissance

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1998 au 31.12.2001)

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance
 Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1998 au 31.12.2016) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance
 dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I
 Année de naissance
 Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1998 au 31.12.2001)

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance
 Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

Personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % R
 Année de naissance
 Nom, prénom, date et lieu de naissance

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{er} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus	46 849	46 754		
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire: assistants maternels et journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables connus préretraite, chômage				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI COCHEZ	1BI COCHEZ	1CI COCHEZ	1DI COCHEZ
Salaire de source française perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{er} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions de source française perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans	
Rentes cas général	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 % 2DH
 Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire 2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas

Revenus des actions et parts 8 2DC
 Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME 2FU
 Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans 2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions 2TS
 Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR
 Intérêts des prêts participatifs 2TT
 Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 % 2FA

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible 8 2CG
 Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2BH
 Frais et charges déductibles 2CA
 Crédits d'impôt sur valeurs étrangères 1 2AB
 Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2016 2 2CK

3 I GAINS DE CESSIION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle des abattements 3VG
 Abattement pour durée de détention de droit commun 3SG
 Abattement pour durée de détention renforcé 3SL
 Moins-value 2016 3VH

4 I REVENUS FONCIERS Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD - report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE
 - dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse
 Revenus fonciers imposables 4BA
 - dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
 Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB
 Déficit imputable sur le revenu global 4BC
 Déficit antérieurs non encore imputés 4BD
 Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées 4BF

Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2016 4BN COCHEZ
 Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ COCHEZ

